



25 novembre 2021

## Journée de lutte contre les violences faites aux femmes

Depuis le début de l'année, **97 femmes** ont été tuées par leur compagnon ou ex-compagnon (au 25/10/21). Chaque jour, ce sont **205 viols** qui ont lieu.

**1 femme sur 3** est confrontée à du harcèlement sexuelle au travail au cours de sa vie professionnelle.

**9% des femmes** ont subi un rapport sexuel forcé ou non désiré avec quelqu'un de leur milieu professionnel.

**Derrière ces chiffres, des femmes, des victimes.**

**Derrière ces chiffres, des hommes, des harceleurs, agresseurs, violeurs, tueurs.**

Une étude de 2016 a démontré que 30% des hommes pourraient violer une femme s'ils étaient sûrs de ne pas être poursuivis.

**Et vous messieurs ?**

Notre société baigne dans une culture de la violence contre les femmes.

Dès l'enfance les petits garçons sont éduqués dans une valorisation de la violence alors que les petites filles sont éduquées à l'empathie, aux soins des autres, à la vulnérabilité.

Toutes les structures de la société véhiculent cette culture du viol : les médias, la culture, la justice, le système éducatif, le monde du travail, etc. Cette violence contre les femmes est systémique. Elle ne doit pas s'analyser comme un fait individuel. Elle n'a pas d'origines sociales, de couleur, de religion... C'est votre voisin, votre frère, votre ami, votre collègue...

**Il est impératif de prendre conscience, de déconstruire, d'éduquer, de former, que ce soit dans la vie quotidienne ou au travail.**

**50% de l'humanité est une femme.**

**Combien de temps devons-nous encore éduquer les filles à avoir peur ?**

**Le patronat a une responsabilité dans la prise en compte de ces violences dans le monde du travail.**

Il a une obligation de sécurité envers les salarié·e·s.

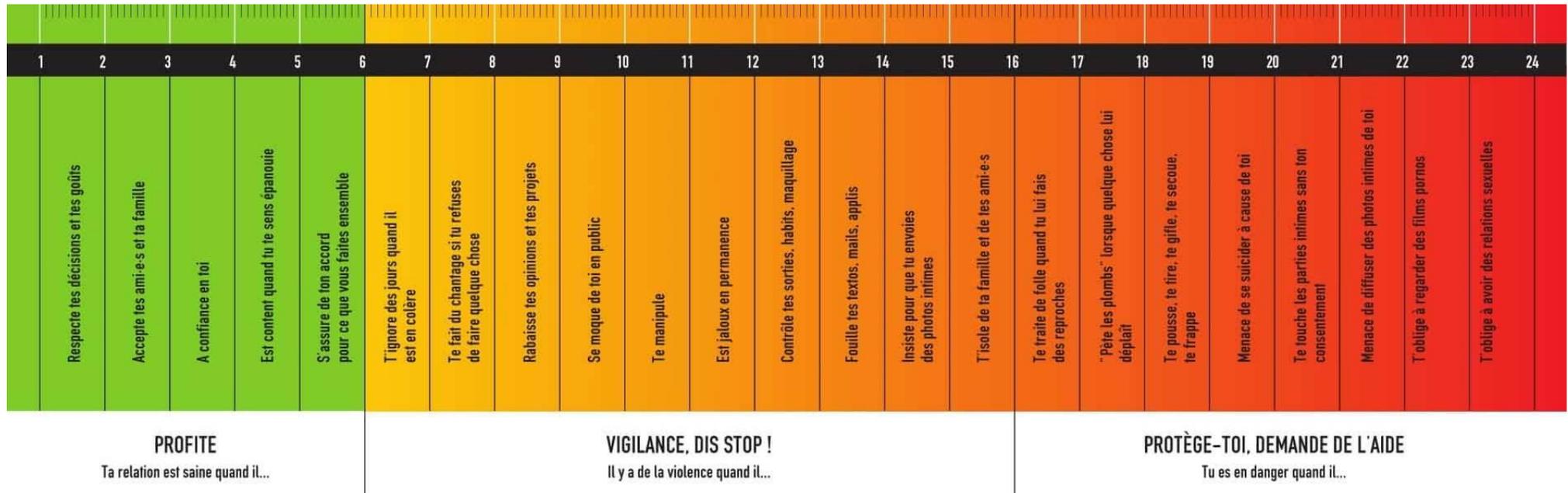
La CGT revendique :

- Des sanctions contre les employeur·euse·s qui ne font pas de prévention.
- Des droits permettant aux représentant·e·s du personnel de porter les politiques de prévention et de protéger les victimes.
- Un plan d'urgence pour la formation et la prise en charge des victimes.
- De nouveaux droits pour protéger les victimes (protection contre le licenciement, aménagement poste et temps de travail, prise en charge frais de justice etc.).
- Des prérogatives et moyens renforcés pour l'inspection et la médecine du travail.

# Rendez-vous samedi 20 novembre place de l'hôtel de ville à Troyes à 14h30

# LE VIOLENTOMETRE

*“N’ayez pas peur de vous dire féministe. C’est un combat valeureux qui n’a jamais versé de sang. Une philosophie qui réinvente les rapports hommes-femmes enfin fondés sur la liberté. Un idéal qui permet d’entrevoir un monde apaisé où les destins des individus ne seraient pas assignés par leur genre ; et où la libération des femmes signifierait aussi celle des hommes, désormais soulagés des diktats de la virilité.” Gisèle Halimi.*



**STOP AUX VIOLENCES SEXISTES  
ET SEXUELLES AU TRAVAIL.  
AGISSONS !**

[egalite-professionnelle.cgt.fr](http://egalite-professionnelle.cgt.fr)

